

CHAPITRE

2

Le principe de la notation

L'évaluation se fera sous forme d'un contrôle continu et d'un examen final selon la règle 'un tiers / deux tiers'.

Il est bon de noter que l'examen final se fera à livres ouverts, c'est-à-dire que vous pourrez consulter toutes vos notes de TD, TP, ainsi que les notes de cours (ce livre). *Aucun autre bouquin, référence électronique, etc, ne sera accepté. Ceci inclu les téléphones cellulaires, les calculettes, etc.*

2.1 La présence en cours et en TPs

Nous vous rappelons que la présence aux TPs est obligatoire. Une feuille de présence circulera lors de chaque séance. Informez-vous auprès de votre moniteur en cas de doute.

2.2 Le contrôle continu

Le contrôle continu sera basé sur vos travaux dirigés (2 exercices écrits seront notés) ainsi que pratiques (deux exercices corrigés). Attention : ces exercices seront choisis au hasard parmi ceux que vous avez à effectuer. Il est fortement recommandé de **faire la rédaction de tous vos TP** tout au cours du semestre. *Une*

version rédigée (papier) sera exigée à la fin de 2 séances (au hasard). Les TP seront aussi évalués sur l'ordinateur : pour cela, il est impératif de respecter la structure des répertoires comme demandé.